



CONGRÈS ANNUEL

Détermination et exécution des peines: La pénologie mise en pratique

14 - 15 octobre 2010

Hôtel Sutton Place

Vancouver (Colombie-Britannique)



INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE

Avec l'appui de  **THE LAW
FOUNDATION
OF BRITISH COLUMBIA**

Détermination et exécution des peines : la pénologie mise en pratique

14 – 15 octobre 2010

Hôtel Sutton Place
Vancouver (Colombie-Britannique)

(La participation à cette conférence est approuvée en vertu de l'article 41(1) de la Loi sur les juges selon la résolution 29 (2009/2010) du CCM et est reconnue l'équivalent de 12 h de formation au Québec, Nouveau-Brunswick et Colombie-Britannique)

POUR S'INSCRIRE,

Prière de remplir de retourner le présent formulaire avec votre paiement:

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
Cp 6128, succ. « Centre-ville »
3101, chemin de la Tour, bureau 3421
Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6157 Téléc. : (514) 343-6296
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca http://www.ciaj-icaj.ca

Nom :Prénom :

Titre :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Courriel :

Tél. : Téléc. :

Je parle le français l'anglais les deux

(Les services d'interprétation simultanée sont offerts pendant la durée du colloque.)

FRAIS D'INSCRIPTION :

\$995 pour les membres de l'ICAJ **\$1095** pour les non-membres
Etudiant(e)s **\$50** (inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne)

(Déjeuners, réception, dîner annuel, et matériel distribué à la conférence inclus)

JE PARTICIPE

1) à la réception du mercredi 13 octobre Oui Non

2) au dîner annuel du jeudi 14 octobre Oui Non

Je serai accompagné/e Oui Non

Nom de(s) invité(e)s :

Je voudraisbillets supplémentaires à **110 \$** par invité/e

Restrictions alimentaires?.....

Lesquelles?

Paiement

Chèque MasterCard Visa AmEx Facture

No de Compte Date d'expiration

Signature.....

HÉBERGEMENT : Un nombre limité de chambres a été réservé à l'hôtel Sutton Place, 845, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) V6Z 2K6, Tél 1-800-961-7775 ou (604) 682-5511 Téléc (604) 642-2926, www.suttonplace.com à \$159 en occupation simple ou double (taxes non comprises). Les participants sont priés de faire leurs propres réservations avant le 10 septembre 2010 pour se prévaloir de ce tarif.

FRAIS D'ANNULATION : Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit aux bureaux de l'ICAJ au plus tard sept (7) jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 10% seront perçus sur toute demande d'annulation reçue en temps utile; dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables mais un participant substitut peut être désigné.

L'Institut canadien d'administration de la justice, organisation bénévole à but non lucratif, participe à l'avancement et à l'amélioration de l'administration de la justice en organisant et en dirigeant des colloques et des séminaires spécialisés sur des sujets d'avant-garde.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice? Devenez-le maintenant!

Cotisations et catégories de membres

Membre souscripteur **\$160**

Les membres souscripteurs reçoivent, sur demande, une copie gratuite des textes présentés aux conférences de l'ICAJ.

Membre régulier **\$95**

(Certaines institutions accordent des allocations en remboursement des frais d'adhésion de ces deux catégories.)

Retraité(e)s **\$50**

Étudiant(e)s **\$10**

(inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne)

Une carte de membre et un reçu sont émis sur réception du paiement de la cotisation.

Donateur **\$165+**

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don de bienfaisance (No d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Les donateurs, les membres réguliers, les retraité(e)s et les étudiant(e)s reçoivent notre bulletin périodiquement.

Membre institutionnel

Le statut de membre institutionnel est offert aux entreprises, cabinets d'avocats, organismes gouvernementaux, organismes administratifs, facultés et autres organisations. (voir le site web de l'ICAJ sous Pour adhérer à www.ciaj-icaj.ca)

Je veux devenir membre

Oui Non

(voir la catégorie cochée ci-haut)

Le paiement est inclus avec les frais d'inscription

Oui Non (facturer svp)

Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et pour apporter votre contribution, vous pouvez communiquer avec nous en personne ou visiter notre site à <http://www.ciaj-icaj.ca>



Détermination et exécution des peines : la pénologie mise en pratique

Le congrès a pour objectif l'exploration des principaux enjeux entourant l'imposition et l'exécution des peines au Canada. L'approche est prospective et l'accent sera mis sur l'avenir: quels sont les aspects de la détermination et d'exécution des peines qui devraient être modifiés et comment procéder à ces modifications.

Si l'on s'en remet à la perception publique, le régime d'imposition des peines doit être évalué à la lumière de la sévérité de la peine imposée dans chaque cas d'espèce. L'hypothèse retenue par les organisateurs du congrès est que la sévérité des peines est la question la moins difficile à traiter: celles-ci

pouvant tout aussi bien être deux fois plus ou deux fois moins sévères qu'elles ne le sont maintenant sans pour autant avoir résolu la question plus fondamentale des principes qui devraient sous-tendre ce choix.

Le défi à relever dans la détermination des peines au 21^e siècle est celui de trouver le point d'équilibre entre la discrétion judiciaire et l'individualisation de la peine d'une part et les principes directeurs d'autre part, tout en s'assurant que les peines soient autant que possible compréhensibles et justes. C'est la définition de ce qui est perçu comme 'juste' qui devient dès lors fondamentale.

Président d'honneur : **L'honorable Lance S. G. Finch**, Juge en chef de la Colombie-Britannique, et Président, Société internationale pour la réforme du droit criminel, Vancouver (C-B)

Coprésidents du congrès **L'honorable Juge Elizabeth Bennett**, Cour d'appel de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

Le Professeur Anthony Doob, Centre de Criminologie, Université de Toronto, Toronto (On)

Me E. David Crossin c.r., Sugden, McFee & Roos, LLP, Vancouver (C-B)

MERCREDI 13 OCTOBRE 2010

18h30 – 20h00

RÉCEPTION D'OUVERTURE
à l'HÔTEL SUTTON PLACE HOTEL

JEUDI 14 OCTOBRE 2010

8h00 – 8h45

INSCRIPTION

8h45 – 9h00

BIENVENUE
L'honorable Juge John Vertes,
Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest,
président de l'ICAJ, Yellowknife (NT)

9h00 – 9h45

LA VARIATION DES TAUX D'INCARCÉRATION INFLUENCE T'ELLE LE TAUX DE DÉLINQUANCE?

Introduction **L'honorable Lance S.G. Finch**, juge en chef de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

Conférencier d'honneur

L'honorable Sir William Young,
juge, Cour suprême de la Nouvelle-Zélande,
Wellington (N-Z)

9h45 – 10h45

LA PÉNOLOGIE MISE EN CONTEXTE

Le propos de cette session est de présenter quelques données sur le taux de criminalité, sur les peines infligées et sur le taux d'emprisonnement au Canada afin de mieux cerner les changements souhaitables en matière de la détermination des peines et de fonctionnement du système correctionnel. Les données nationales, provinciales et territoriales permettront d'illustrer les écarts entre les types de crimes, les peines et les taux d'incarcération. Les données d'autres pays (comme les États-Unis, l'Angleterre et le pays de Galles) serviront à démontrer le peu d'interdépendance entre les taux de criminalité et les taux d'incarcération. Les variations observées dans les provinces et les territoires au fil des ans serviront à illustrer des changements assez manifestes en dépit du fait que les taux globaux d'incarcération soient demeurés relativement stables.

Président et commentateur

Le Professeur Anthony Doob, Centre de Criminologie, Université de Toronto, Toronto (On)

Présentation

La Professeure Cheryl Webster, Département de criminologie, Université d'Ottawa, Ottawa (On)

Débat

Le Commissaire Don Head, Service correctionnel du Canada, Ottawa (On)

Me Ann Marie Simmons, avocate principale au bureau de la Couronne, Service des poursuites pénales du Canada, Halifax (N-É)

10h45 – 11h00

PAUSE

11h00 – 12h15

BUTS ET PRINCIPES DE DÉTERMINATION DES PEINES ET HISTORIQUE DES RÉFORMES RÉCENTES AU CANADA

Les principes fondateurs ont-ils atteints les objectifs visés?

Président

L'honorable Juge en chef Thomas Crabtree,
Cour provinciale de la Colombie-Britannique,
Vancouver (C-B)

Coprésentation

L'honorable Juge Elizabeth Bennett,
Cour d'appel de la Colombie-Britannique,
Vancouver (C-B)

Panel

Le Professeur Anthony Doob, Centre de Criminologie, Université de Toronto, Toronto (On)

Me Thierry Nadon, procureur, Direction des poursuites pénales et criminelles du Québec, Montréal (Qc)

Le chef William Blair, Service de police de la ville de Toronto, président, Association canadienne des Chefs de police du Canada, Toronto (On)

Me Greg Fitch, c.r., directeur, Section de la Justice pénale, Gouvernement de la C-B, Victoria (C-B)

12h15 – 13h15

DÉJEUNER

Conférencière invitée

Mme Sue O'Sullivan, O.O.M., ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels, Ottawa (On)

13h15 – 14h45

LES RÉFORMES INTERNATIONALES EN MATIÈRE DE PEINES PÉNALES

Les approches en matière de réforme des peines pénales varient selon les lieux où elles sont envisagées et l'influence des législatures, de la magistrature, de la fonction publique, des universitaires et du public y jouent un rôle souvent très différent. Non seulement les problèmes identifiés sont-ils souvent fort différents mais les solutions proposées ou retenues sont également différentes selon les pays où ces questions sont débattues. Ce panel discutera de l'impact des changements, survenus dans plusieurs pays, sur les pratiques en matière de détermination des peines dans ces pays et des leçons qui peuvent en être tirées.

Président

Me E. David Crossin c.r., Sugden, McFee & Roos, LLP, Vancouver (C-B)

Présentation

Le Professeur Michael Tonry, directeur, *Institute of Crime and Public Policy*, et titulaire de la Chaire de droit et des politiques publiques Sonosky, Université du Minnesota, Minneapolis, MN (É-U)

Débat **Le Professeur Julian Roberts**, diplômé du Collège Worcester, directeur adjoint et directeur des Études supérieures, Centre de Criminologie, Université d'Oxford, Oxford (R-U)

L'honorable Juge Gary Trotter, Cour supérieure de justice (Ontario), Toronto (On)

14h45 – 15h00 PAUSE

15h00 – 16h30

L'ÉMERGENCE DES TRIBUNAUX SPÉCIALISÉS DANS LA RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Les enjeux posés par la détermination des peines infligées à des groupes spécifiques ou dans des contextes spécifiques seront discutés, par exemple en ce qui concerne les personnes d'origine autochtone, la violence conjugale, la santé mentale et la toxicomanie seront soulevés notamment pour répondre à la question de savoir si la résolution de problèmes est une fonction appropriée pour les tribunaux.

Présidente **L'honorable Juge Conni Bagnall**, Cour provinciale de la C-B, Vancouver (C-B)

Conférenciers **L'honorable Juge Richard Schneider**, Cour de justice (Ontario), Toronto (On)

L'honorable Juge en chef Karen Ruddy, Cour territoriale du Yukon, Whitehorse (Yk)

Me Jonathan Rudin, directeur de programmes, Service d'aide aux autochtones, Toronto (On)

L'honorable Juge Jeannie Watchuk, Cour provinciale de la C-B, Vancouver (C-B)

L'honorable Juge Marion Buller Bennett, Cour provinciale de la C-B, Port Coquitlam (C-B)

18h30 RÉCEPTION (Hôtel Sutton Place)

19h30 DINER ANNUEL (Hôtel Sutton Place)

Conférencier invité

Me Ian Hanomansing, journaliste, Les nouvelles télévisées de CBC, Vancouver (C-B)

VENDREDI 15 OCTOBRE, 2010

9h00 – 10h15

LES MÉDIAS ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Le rôle des médias dans le compte-rendu des actes criminels; l'impact des reportages sur la perception du public de la criminalité et l'influence de cette perception sur le choix des politiques publiques. Le panel discutera aussi des peines minimales obligatoires qui peuvent refléter la réaction des gouvernements à la pression publique de combattre avec fermeté la criminalité.

Président **L'honorable Juge Elizabeth Bennett**, Cour d'appel de C-B, Vancouver (C-B)

Présentation **La Professeure Sara Sun Beale**, titulaire de la Chaire Charles L. B. Lowndes, Faculté de droit, université Duke, Durham, C-N (É-U)

Débat **L'honorable Juge Richard Mosley**, Cour fédérale, Ottawa (On)

M. Dan Gardner, rédacteur principal et journaliste, Ottawa Citizen, Ottawa (On)

L'honorable Duncan W. Shaw, auparavant juge à la Cour suprême de la C-B, Vancouver (C-B)

10h15 – 10h30 PAUSE

10h30 – 12h00

DÉTERMINATION ET EXÉCUTION DES PEINES

Comment les peines sont-elles purgées:

- La relation entre les peines d'emprisonnement et les mécanismes de remise en liberté. Comment concilier les peines d'emprisonnement, imposées selon un certain ensemble de principes, et les décisions du système correctionnel sur la durée effective du temps passé en prison établies en fonction d'un tout autre ensemble de principes qui peuvent entrer en conflit avec les principes de détermination de la peine?
- Le rôle croissant des tribunaux dans l'administration des peines.

Président **Le commissaire Don Head**, Service correctionnel du Canada, Ottawa (On)

Présentation **Le Professeur Allan Manson**, Faculté de droit, Université Queen's, Kingston (On) et récipiendaire de la bourse Charles-D-Gonthier de 2009 de l'ICAJ

Débat **Me Bert Phipps**, sous-ministre adjoint, Corrections de la C-B, Victoria (On)

Me Howard Sapers, enquêteur correctionnel, Bureau de l'enquêteur correctionnel du Canada, Ottawa (On)

Me John Conroy, c.r., Conroy & Company, Vancouver (C-B)

12h00 – 13h15 DEJEUNER BUFFET

12h00 – 12h15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE L'ICAJ

13h15 – 14h45

COMMENT SE RENDRE DU POINT « A » AU POINT « B »? LES AVENUES DE RÉFORME

Discussion sur une nouvelle façon de repenser les politiques de détermination des peines au Canada: les commissions d'examen des politiques publiques, les commissions de détermination des peines, les rôles de la magistrature, des cours d'appel et du Parlement

Président **L'honorable Juge Patrick Healy**, Cour du Québec, Montréal (Qc)

Panel **Le Professeur Julian Roberts**, professeur de criminologie, Université d'Oxford, et membre, Sentencing Council of England, Oxford (R-U)

La Professeure Hélène Dumont, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal (Qc)

L'honorable Juge Marc Rosenberg, Cour d'appel de l'Ontario, Toronto (On)

14h45 – 15h00 PAUSE

15h00 – 16h15

CONCLUSION : LE POINT DE VUE DES CONFÉRENCIERS SUR DES QUESTIONS CLÉS

Président **Le Professeur Anthony Doob**, Centre de Criminologie, Université de Toronto, Toronto (On)

Panel **Le Professeur Michael Tonry**, directeur, Institute of Crime and Public Policy, et titulaire de la Chaire de droit et des politiques publiques Sonosky, Université du Minnesota, Minneapolis, MN (É-U)

L'honorable Sir William Young, président, Cour d'appel de la Nouvelle-Zélande, Wellington (N-Z)

La Professeure Sara Sun Beale, titulaire de la Chaire Charles L. B. Lowndes, Faculté de droit, université Duke, Durham, C-N (É-U)

L'honorable Juge Marc Rosenberg, Cour d'appel de l'Ontario, Toronto (On)

Le Professeur Julian Roberts, professeur de criminologie, Université d'Oxford, et membre, Sentencing Council of England, Oxford (R-U)

Le Professeur Allan Manson, Faculté de droit, Université Queen's, Kingston (On) et récipiendaire de la bourse Charles-D-Gonthier de 2009 de l'ICAJ

La Professeure Hélène Dumont, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal (Qc)

16h15-1630

MOTS DE CLÔTURE

L'honorable Juge John Vertes, Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, président de l'ICAJ, Yellowknife, NT

Le programme est sujet à changement